



CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE PRODUCTION ET SERVICE EN RESTAURATIONS

MATÉRIEL À APPORTER PAR LE CANDIDAT

Le candidat devra se présenter une demi-heure avant le début de l'épreuve, muni de sa carte d'identité et de sa convocation.

Épreuve : EP1 Production alimentaire

- Tenue professionnelle complète (Pantalon, veste)
- Chaussures de sécurité
- Matériel scolaire (stylo, règle, crayon à papier, gomme, correcteur)

Épreuve EP2 : Service en restauration

- Tenue professionnelle complète (Pantalon, veste)
- Chaussures de sécurité
- Matériel scolaire (stylo, règle, crayon à papier, gomme, correcteur)

RAPPEL : Le téléphone portable doit être éteint et rangé durant toute la durée de l'épreuve.